

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 20 FEVRIER 2020 Á 20 HEURES
SEANCE ORDINAIRE

COMPTE - RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article 121-17 du Code des Communes

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Etienne AUJARD, Maire,

Étaient présents : AUJARD E., FONBAUSTIER J., LAINEZ S., CONTENT JF., HERBODEAU M.T
FRANCIERE E., THIRION P., CAILLOUX M., MOUTON F., GRASON Y.

Absents : AUCHER N., LE GOFF C

Absents excusés : RAITERI M., (procuration donnée à M. AUJARD E.)

- **Vote des comptes de gestion 2019:** le CM accepte les comptes de gestion 2019 à l'unanimité.
- **Vote des comptes administratifs 2019:** le CM accepte les comptes administratifs 2019 à l'unanimité.
- **Affectation du résultat :** Le CM valide les affectations du résultat à l'unanimité.
- **Désignation d'un délégué à la protection des données:** le CM désigne Mr Le Maire responsable du traitement et nomme Mr Nicolas BONNET délégué à la protection des données.
- **Délibération pour délégation au Maire pour les décisions concernant les déclarations d'intention d'aliéner (droit de préemption) :** Le CM donne délégation au Maire pour les décisions concernant les déclarations d'intention d'aliéner.
- **Délibération pour réalisation d'un document unique par le BGE et demande de subvention:** le CM accepte la réalisation du document unique par le BGE et autorise Le Maire à effectuer la demande de subvention.
- **Devis feu d'artifice du 14 juillet:** Le CM accepte le devis de Loisirs Events.
- **Courrier Monsieur BERNARD :** Le Maire informe le CM que Monsieur BERNARD propose la vente d'un terrain. Une offre lui a été faite.
- **Subvention repas des aînés de 2020 et Arbre de Noël de 2019:** le CM accorde une subvention de 3 000 € pour le repas des aînés de 2020 et l'arbre de Noël de 2019 à l'association Familles Rurales.
- **Demandes de subventions :** le CM accorde une subvention de 100€ pour la prévention routière.
- **Divers :**
 - ❖ Le CM prend connaissance du bilan énergétique d'EDPR
 - ❖ Le Maire donne lecture du courrier de l'association Blues Berry
 - ❖ Le Maire informe le CM du bilan de la réunion FAR, une subvention est accordée pour l'aire de lavage à l'atelier
 - ❖ Le Maire informe le conseil qu'une antenne Orange sera installée sur la commune.

Le Maire,

